

## UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP  Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours :  Nombre de crédits :

Niveau du cycle :  et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme**

L'UE s'inscrit dans l'axe « enseignant pédagogue » défini dans le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant la formation des enseignants.

Elle vise à développer essentiellement les compétences suivantes des étudiants, telles qu'elles sont définies par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique (C4).
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique (C5)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

des séquences d'apprentissage conformes aux programmes et aux référentiels par compétences.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Méthodes actives  
Travaux de groupes  
Exercices de recherches documentaires

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Les acquis d'apprentissages visés seront évalués à travers la préparation de séquences d'apprentissages conformes aux exigences des programmes et des référentiels par compétences en vigueur dans l'enseignement secondaire de plein exercice. L'évaluation sera écrite et orale.  
L'unité ne pourra donc pas être validée si l'étudiant obtient une note inférieure à 50%.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique (C4).
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique (C5)
- Maîtriser les démarches, méthodes et compétences disciplinaires et interdisciplinaires visées dans le programme de formation.
- Faire preuve de curiosité intellectuelle pour alimenter sa culture générale et s'informer (C6)

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

- Fédération Wallonie-Bruxelles, Compétences terminales et savoirs requis en géographie – Humanités générales et technologiques
- Ville de Bruxelles, Programme d'études du cours en géographie Humanités générales et technologiques
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Programme de cours - géographie Humanités générales et technologiques
- C. Nys, M. Delvaux, Apprendre à lire le Monde, De Boeck
- L. Bossonk, C. Evrard, Des outils pour apprendre en sciences humaines, De Boeck
- J. Warzée, Guide des savoir-faire 75 fiches pour mieux apprendre, Actual Quarto